AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 mai 2013, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2012, un dividende de 3,283 dinars par action et ce, à partir du vendredi 24 mai 2013.

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 mai 2013, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2012 un dividende de 0,958 dinar par action et ce, à partir du vendredi 24 mai 2013.

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable Siège Social : 1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'en application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 mai 2013, elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2012 un dividende de 1,219 dinar par action et ce, à partir du vendredi 24 mai 2013.

Ce dividende, qui est exonéré de tout impôt ou taxe pour les personnes physiques et morales, est payable à tous les guichets de l'UBCI.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.